

Les privilégiés craignent la Commission européenne :

Au début de ce mois, l'AFP et le Nouvel Observateur ont diffusé une information (jointe) qui permet de constater que les représentants des professionnels de santé inquiets pour leur avenir ont décidé de faire pression sur l'Etat pour que le système qui les fait vivre ne soit pas remis en cause par les directives de la Commission européenne.

Les pharmaciens ont manifesté dans les rues : patrons, salariés, étudiants défendant la même cause. Les salariés et les étudiants ont de bonnes raisons d'être inquiets : ils sont dans le doute face aux manipulations des textes obtenues depuis 2001 par les représentants des pharmaciens titulaires d'officines qui ont réussi à obtenir la satisfaction de leurs propres intérêts financiers sans même se soucier du respect de leur serment d'hippocrate et de la satisfaction des besoins des populations dont ils prétendent être les conseils.

L'exemple de l'Oise, département de plus de 750 000 habitants où près de 150 000 ruraux ne sont pas desservis normalement, permet de bien comprendre qui représentent quels intérêts : quelques pharmaciens en situation de rente ont constitué fin 1999 leur propre syndicat affilié à la FSPF uniquement pour se protéger en participant à la commission départementale chargée de donner un avis au préfet pour appliquer la loi du 27 juillet 1999 : une seule officine a été créée depuis 10 ans avec l'opposition virulente des pharmaciens en place.

La tricherie que nous dénonçons sur le site de notre association ne profite pas à la majorité des pharmaciens de l'Oise, mais uniquement à ceux qui affichent des revenus professionnels exceptionnellement élevés et qui excitent effectivement les appétits financiers : les arroseurs seront arrosés et ils sont inquiets. Ce sont eux les responsables des enjeux financiers. Leurs confrères doivent en prendre conscience et faire le nécessaire pour que ce désordre, néfaste à une profession qui se veut honorable, cesse.

Le monopole en question ?

Le président Sarkozy a affirmé vouloir s'attaquer à certains monopoles dont celui des pharmaciens qui l'ont vite obligé à se dédire.

Leclerc, le chef de file de la grande distribution, semble sur le point de faire exploser le système défendu par les partisans du monopole : s'il réussit les étudiants en pharmacie auront au moins un espoir de trouver un emploi, les citadins auront une nouvelle offre locale susceptible de les intéresser, mais quid des ruraux ?

La ministre de la santé, ex-pharmacienne privilégiée, a réussi à mettre en place des textes dont l'application renforce les situations de rente et prive les ruraux mal desservis de tout espoir d'amélioration des conditions de desserte. Face à cette désertification rurale politiquement organisée, nous, citoyens bénévoles, avons décidé de mettre en place une desserte gratuite des médicaments

prescrits aux ruraux. Cette solution s'inspire de celle mise en place depuis 15 ans dans sa commune par M. Palussière, président de la Coordination Nationale. C'est humainement nécessaire, mais politiquement inacceptable.

Le manque de réactivité de la Commission européenne face à de fausses promesses d'amélioration de la situation de la France devient aussi politiquement inacceptable.

Les Français en danger.

Le gouvernement français doit faire face à plus de 4 milliards d'euros de déficit de la sécu et doit trouver des solutions . Incapable d'innover, prisonnier de son assise électorale, et sans espoir de croissance miraculeuse, il va falloir boire le calice jusqu'à la lie : les pauvres et malades vont devoir payer .

Tous les citoyens responsables savent que l'exclusion gagne chaque jour du terrain par le chômage, par la maladie, par l' échec scolaire , par le manque de logements sociaux décentes...

Qui peut dire exactement le nombre de français qui n'ont plus droit au bonheur ?

Plus de 10 millions, c'est facile à estimer. Mais combien réellement ? Si l'on faisait l' état général des lieux aujourd'hui, il est à craindre que le nombre exact soit nettement supérieur.

La maladie est certainement la cause d'exclusion la plus inquiétante , tout simplement parce que les moyens financiers engagés pour la vaincre sont d'une importance telle que les résultats espérés devraient être palpables, mesurables. Or la maladie progresse sous des formes nouvelles : riches ou pauvres, nous sommes (presque)à égalité face à elle.

A qui la faute ? Et quelle faute ?

Le français ne prend pas le temps de s'occuper de son corps , le français est persuadé qu'il dispose du meilleur système de santé au monde qui lui règlera ses problèmes le cas échéant (ce qui n'arrive qu'aux autres).

Le français est crédule : il croit ce qu'on lui dit, surtout quand c'est l' Etat qui le dit.

L'Etat français ne dit pas la vérité : Nous n'avons pas le meilleur système de santé au monde, mais nous avons un système de soins très important, très onéreux, trop onéreux que nous ne pouvons plus gérer financièrement.

Un système de santé ne se fonde pas sur les soins mais sur la prévention, qui, elle-même, passe par l'éducation.

Citoyens électeurs, nous sommes responsables de cette faillite de notre système éducatif, mais nous ne sommes pas les fautifs. A chacun son rôle : notre Elite a failli qui n'a pas su proposer les bons choix aux électeurs.

Notre Elite a commis la faute de laisser propager l'idée que la chimie viendrait à bout de tous les problèmes notamment alimentaires et sanitaires.

Peut-on continuer ?

Non, évidemment, sauf à faire délibérément le choix d'exterminer les citoyens inconscients du processus engagé discrètement il y a une soixantaine d'années. Mais comment freiner la machine infernale pour tenter de la remettre sur les bons rails ?

Avec un peu de bonne volonté et beaucoup de bon sens, il est possible de modifier la trajectoire à condition que les décideurs assument leurs responsabilités , faute de quoi ils devront assumer celle de la catastrophe sanitaire qui se prépare.

L'urgence

Au moment même où la France prend la Présidence de la Communauté, il serait tout à fait incompréhensible qu'elle ne soit pas exemplaire et qu'elle puisse aller jusqu'à défier la Commission en laissant s'installer dans l'esprit des français l'idée que les professionnels de santé seraient menacés par des spéculations financières que les directives communautaires favoriseraient.

L'état sanitaire et le système de soins de la France ne sont plus maîtrisés et le système social français est entrain d'imploser : la pauvreté s'installe partout, la maladie gagne du terrain, la sécurité sociale n'a plus les moyens de financer les soins.

Les professionnels de santé qui revendiquent le maintien de la réglementation actuelle qui les favorise sont minoritaires et s'opposent aux besoins réels des citoyens qui attendent des semaines voire des mois pour obtenir un rendez-vous chez un spécialiste ou font des dizaines de kilomètres pour se soigner ou se procurer des médicaments.

La liberté d'installation pour tout diplômé de la CE est devenue une nécessité absolue et elle ne peut venir que de la suppression de tous les quotas géo-démographiques dans tous les domaines définis par les accords européens en vigueur.

L' Association de Défense de la Ruralité lutte particulièrement pour que les ruraux puissent avoir le choix entre le petit commerce de proximité qui semble voué à disparaître depuis 50 ans et la grande distribution qui, soutenue par toutes les politiques menées pendant cette période, continue à prospérer au détriment de la ruralité elle-même.

Le combat que nous menons actuellement, dont vous pouvez suivre l'évolution sur notre site www.a-dr.fr, nous a conduit à saisir la justice pénale française pour tenter de mettre fin à la mainmise des systèmes financiers sur l'Etat et son Administration :

Les laboratoires pharmaceutiques, c'est une évidence, ont une influence directe sur la gestion du système de soins que nous dénonçons : les médecins et les pharmaciens français sont trop soumis à leur pression qui, avec le concours néfaste de quelques pseudo-syndicalistes intéressés, sont entrain de perdre leur notoriété et aussi leur âme.

Pour permettre à la France rurale de retrouver une chance de vie normale, nous demandons, avec la plus grande insistance, à la Commission européenne d'assumer sa responsabilité historique et de mettre en demeure la France de supprimer tous les quotas géo-démographiques et, particulièrement, ceux qui empêchent la libre installation des pharmaciens diplômés de l'ensemble de la Communauté.

A Rully, le 27 juin 2008,

La Présidente, V. CASPARY